



*Bâtiment Basse Consommation

RÉNOVATION BBC*
MAISON INDIVIDUELLE

MODE D'EMPLOI

RÉGION
BOURGOGNE
 FRANCHE
COMTE

en partenariat avec



UNE HABITATION BBC

C'EST QUOI ?

Une habitation rénovée Bâtiment Basse Consommation (BBC) respecte des niveaux de consommation énergétique limités.

A titre d'exemple, pour une maison de 100 m², il s'agit d'atteindre une valeur de consommation d'énergie correspondant à environ 800 litres de fioul (ou 5 stères de bois) par an pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.



Une habitation rénovée BBC est plus confortable, plus économe et plus écologique !

6 BONNES RAISONS DE RÉNOVER VOTRE MAISON AU NIVEAU BBC

Divisez par deux voire trois vos factures d'énergie



Valorisez votre patrimoine

Améliorez votre confort



Profitez de nombreuses aides financières

Respirez un air sain grâce à une ventilation efficace



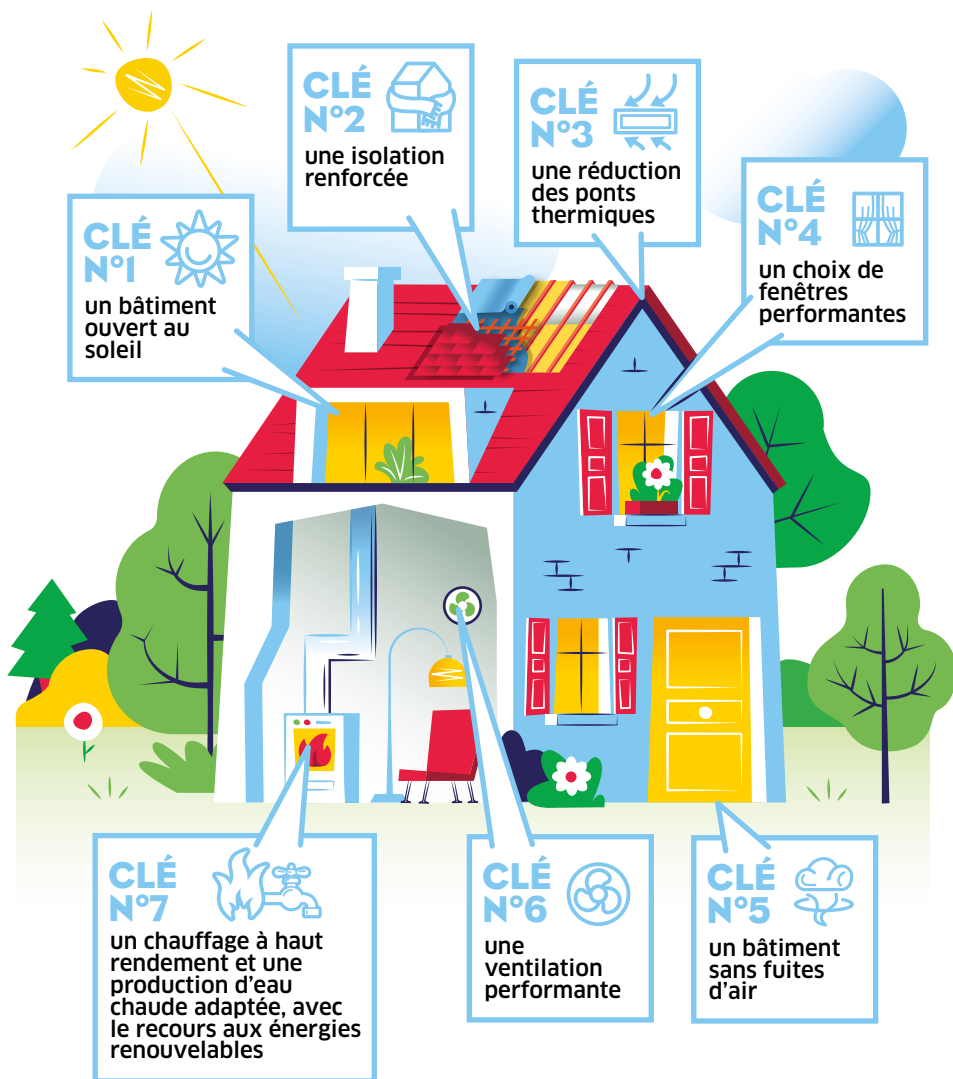
Luttez contre le réchauffement climatique



LES 7 CLÉS

DE LA RÉNOVATION BBC

Pour vous donner toutes les chances d'atteindre l'objectif BBC, sept paramètres techniques doivent être pris en compte :



EFFILOGIS, ON VOUS DONNE

L'ÉNERGIE DE FAIRE DES ÉCONOMIES

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET DE RÉNOVATION !

Effilogis est un service régional initié par la Région Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec l'Ademe et l'Etat.

Son objectif : réduire significativement les consommations énergétiques des bâtiments existants. Pour cela, Effilogis et le réseau de conseillers FAIRE vous accompagnent tout au long de votre projet de rénovation BBC.

FAIRE est le service public national de conseil et d'information sur la rénovation énergétique de l'habitat



1 DES CONSEILS OBJECTIFS ET GRATUITS

Les conseillers FAIRE, experts en rénovation énergétique, vous délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants tant sur le volet technique que financier.

En fonction de la nature et de la faisabilité de votre projet, votre conseiller peut vous orienter vers la réalisation d'un audit énergétique.

2 UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE

L'objectif de l'audit énergétique est de vous permettre d'identifier l'ensemble des postes à améliorer et de disposer de solutions de travaux adaptés à votre projet.

Il est accessible à tous les propriétaires de maison sans condition de revenu.



3 DES AIDES À LA RÉNOVATION

Pour le montage financier de votre projet, votre conseiller FAIRE vous présentera :

- ▶ les différentes subventions, variant selon vos revenus et les travaux prévus,
- ▶ l'accompagnement technique envisageable pour vos travaux.

AUDIT ÉNERGÉTIQUE

SÉCURISEZ VOTRE PROJET DE RÉNOVATION

LES ÉTAPES DE RÉALISATION DE L'AUDIT EFFILOGIS

- 1 Effectuez la demande d'aide en ligne avec votre conseiller FAIRE et envoyez le formulaire à la Région.

Un « chèque audit énergétique », valable un an, vous est envoyé par courrier, ainsi que la liste des bureaux d'études thermiques conventionnés avec la Région.



Le coût d'un audit Effilogis est de 800 €. Vous réglez 150 € au bureau d'études, le reste est pris en charge par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME.

- 2 Prenez rendez-vous avec un thermicien conventionné. Celui-ci se rend à votre domicile pour réaliser un état des lieux de votre maison :

Sur le bâti :

- ▶ isolation des parois (murs, toit, sols)
- ▶ qualité des fenêtres et des portes
- ▶ ponts thermiques
- ▶ étanchéité à l'air

Sur les équipements :

- ▶ ventilation
- ▶ chauffage et production d'eau chaude sanitaire
- ▶ systèmes utilisant les énergies renouvelables



L'audit énergétique Effilogis n'est pas un diagnostic de performance énergétique (DPE) mais une feuille de route pour vos travaux.

- 3 Le thermicien établit un calcul de déperditions de la maison et un calcul des consommations d'énergie, comparé aux factures.

A partir des données recueillies sur site et des documents fournis, le bureau d'études vous remet un rapport comprenant :

- ▶ La présentation de deux solutions de travaux chiffrées pour atteindre le niveau de performance BBC (en une ou deux étapes),
- ▶ Une évaluation du gain énergétique et une estimation de vos factures annuelles après travaux,
- ▶ Une conclusion sur la faisabilité de votre projet.

- 4 Prenez rendez-vous avec votre conseiller FAIRE pour envisager la suite de votre projet.

LES ÉTAPES DE LA RÉNOVATION MON PROJET DE



Conseiller FAIRE



Conseiller technique

PRÉPARER

CONCEVOIR

LES ASPECTS TECHNIQUES



Je contacte mon conseiller FAIRE pour lui présenter le projet de rénovation de ma maison. Il détermine la pertinence de réaliser un audit énergétique.

Réalisation de l'audit énergétique
(voir détail page précédente).



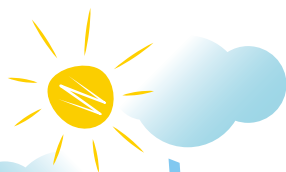
Je reprends contact avec mon conseiller FAIRE pour échanger sur l'audit, déterminer mes choix de travaux.



Je fais appel à un accompagnateur technique (aide à la demande de devis, visite de chantier, aide à la coordination des entreprises...).

Je contacte des entreprises pour demander des devis de travaux.

LE FINANCEMENT



Avec l'aide de mon conseiller FAIRE, j'analyse les financements possibles.

Je finalise mon plan de financement définitif (apport, prêts, subventions).

Je dépose mes demandes de Certificats d'Economie d'Énergie.

Je dépose mes demandes de subventions (Région, ANAH, collectivités territoriales...) et prêts bancaires éventuels.




ÉNERGÉTIQUE DE MA MAISON AU NIVEAU BBC


RÉNOVATION PERFORMANTE

LANCER ET SUIVRE LES TRAVAUX

Je valide les devis de travaux conformes à l'audit énergétique et aux recommandations de mon accompagnateur technique.

 Je programme une visite pour organiser les travaux avec mon accompagnateur technique et les entreprises concernées.

Je fais réaliser un test d'étanchéité à l'air en cours de travaux (recommandé).

 J'organise des visites de chantier régulières avec mon accompagnateur technique pour veiller à la bonne coordination des professionnels.

RÉCEPTIONNER



Je réceptionne les travaux et je fais réaliser le test d'étanchéité à l'air de fin de chantier (obligatoire pour bénéficier de certaines aides financières).



Je sollicite le versement des subventions.

BIEN VIVRE DANS MA MAISON



Je bénéficie de conseils pour un usage économe de mes nouveaux équipements.

Je suis les consommations énergétiques de ma maison, je programme l'entretien et la maintenance des équipements.

Et surtout, je profite de ma maison rénovée, économe et saine !

Le saviez-vous ?

De nombreuses aides financières existent pour réaliser votre projet :

Subventions de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Anah, des collectivités locales...
Crédit d'impôt
Éco-prêt à taux zéro
Certificats d'économie d'énergie
TVA à taux réduit
Caisses de retraite



Contactez votre conseiller FAIRE pour vérifier votre éligibilité, connaître les règles de cumul et les démarches pour le dépôt des demandes d'aides.



FAIRE AVEC **effilogis**
MAISON INDIVIDUELLE

Découvrez le programme Effilogis sur
www.affilogis.bourgognefranche-comte.fr

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

en partenariat avec

